

Paris, le 25 septembre 2008

Monsieur le Procureur,

J'ai constaté que mon compte bancaire à la Société Générale (agence de Neuilly) avait été prélevé indûment de deux montants à hauteur d'environ 60 euros.


Il ressort des éléments fournis par ma banque que ces mouvements seraient relatifs à des autorisations de prélèvements établies au profit de SFR.

Or je n'ai souscrit aucun abonnement auprès de cette société. Il appert donc que mon numéro de compte a été utilisé par un tiers dans des conditions délictuelles.

C'est pourquoi j'ai l'honneur de déposer plainte pour ces faits entre vos mains.

Comme vous le comprendrez, je souhaite légitimement connaître dans quelles conditions mon numéro de compte a pu être appréhendé et utilisé.

Je vous prie de croire, Monsieur le Procureur, à l'expression de mes sentiments les meilleurs.



Nicolas SARKOZY

Monsieur Philippe COURROYE
Procureur de la République
Tribunal de Grande Instance
179-191 Avenue Joliot-Curie
92020 NANTERRE CEDEX